

AGGLOMÉRATION

Les nouveaux collaborateurs

CLAUDINE DUBOIS

C'est une équipe jeune, et presque entièrement féminine, qui prendra les commandes de l'agglomération au plan scientifique et administratif le 1^{er} juillet. Déjà pressentie à ce poste, Corinne Margalhan-Ferrat, actuelle collaboratrice scientifique, est nommée directrice administrative à 100%. Elle assure aussi le secrétariat général du comité de l'agglomération. Daniela Gaspoz-Fleiner, une géographe de 31 ans, sera la responsable de l'aménagement (50%). Domiciliée à Fribourg, trilingue, elle est mariée et mère de 3 enfants.

La **mobilité** a été confiée à Anne-Aymone Richard, géographe également. Engagée à 50%, elle pourra bénéficier d'un soutien au premier emploi pour six mois, payé par le chômage, ce qui portera son poste à 100% jusqu'à la fin de l'année. La jeune femme de 29 ans vient de terminer son master à l'Université de Lausanne. Domiciliée au Mouret, cette bilingue français-allemand est célibataire.

Le secrétariat sera assuré par Caroline Gribi, bilingue et expérimentée. Ce poste est à mi-temps, comme celui de Samuel Magnin, qui prendra en charge la comptabilité de l'agglomération tout en poursuivant ses études à la HEG.

Les postes scientifiques ont attiré une vingtaine de postulants, tandis que les emplois administratifs ont suscité 90 postulations. Au cours de l'été, les collaborateurs de l'agglomération s'installeront au boulevard de Pérolles 2, dans les locaux laissés vacants par l'Office d'état civil et des naturalisations. I

MÉMENTO

> **MESSE CHANTÉE** Messe pontificale et investiture des membres de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. «Spatzenmesse» de Mozart par le Cécilienchor Guin, dir. D. Th. A. Sansonnens; J.-M. Hoornaert, M.-H. Zeller, S. Jungo, A.-A. Jungo (violons), S. Zeller (violoncelle). Solistes: J. Delley Zao (soprano), M.-F. Baechler (mezzo), B. Zao (ténor), M. Kuhn (basse). A l'orgue J.-L. Feiertag. Cathédrale Saint-Nicolas, samedi 14 h 30.



Aldi et Lidl pourront s'implanter à proximité du CO de Marly. ALDO ELLENA-A

Le Conseil communal justifie son feu vert aux discounters

MARLY • *L'exécutif a fait son mea-culpa sur sa communication, et a explicité son choix. Des arguments qui n'ont pas convaincu.*

CLAUDINE DUBOIS

L'adoption le 24 mars dernier du plan d'aménagement de détail par le Conseil communal a donné le feu vert à l'implantation des deux discounters Lidl et Aldi à Marly, à proximité du Cycle d'orientation de Grand-Pré («LL» des 1^{er} avril et 26 mars 2009).

Cette décision a fortement déplu au Conseil général, qui avait demandé par voie de résolution à l'exécutif d'utiliser tous les moyens légaux pour empêcher l'implantation des supermarchés précités dans le secteur Grand-Pré.

Devant le Conseil général, mercredi soir, le syndic a reconnu que le Conseil communal avait commis des erreurs de communication. Il aurait dû informer les chefs de groupe avant ou en même temps que la presse. D'autre part, remontant à la révision du plan d'aménagement local en 1984, il a retracé toute la saga des terrains en mains privées convoités par les deux discounters, les projets de mise en zone urbaine

et les oppositions jusqu'au Tribunal fédéral, instance qui a donné raison à la commune en 2008. Il a aussi résumé l'épopée des procédures du plan d'aménagement de détail (PAD) qui a trouvé son épilogue avec son adoption par l'exécutif.

Question sans réponse

Mercredi soir, le Conseil communal a énuméré neuf raisons qui ont dicté son choix: en particulier la création d'emplois, les risques financiers (dédommagements éventuels) et la volonté de ne plus modifier les zones pour terminer enfin la modification du PAL. Il a souligné aussi le fait que le PAD d'Aldi est couplé avec des projets d'habitation et la participation des discounters à des travaux d'infrastructures.

Des raisons qui n'ont pas convaincu les conseillers généraux, qui ont réitéré leurs réserves. «Il est dangereux de lier des infrastructures collectives à des investisseurs privés», a noté Olivier Le Cam, s. «Est-ce que le Conseil commu-

nal a objectivement la certitude de suivre ses objectifs de renforcer l'image urbaine de Marly» en donnant le feu vert à Lidl et Aldi, a demandé en substance Bernard Schneuwly, du mv. Une question posée deux fois mais restée sans réponse.

De son côté, Julien d'Agostini, s, a évoqué Bulle, qui a modifié son PAL afin que la surface affectée au commerce de détail dans le futur centre n'excède pas 50%. Lidl a fait recours, mais le Tribunal cantonal a suivi la décision de la Préfecture de la Gruyère qui avait refusé de prolonger le permis de construire et l'avait déclaré caduc.

«On y a réfléchi, a répondu Anneliese Meyer, mais la présence de cabinets médicaux ou d'autres services augmenterait encore le trafic et il sera encore plus difficile de résoudre les problèmes de sécurité.» Un argument jugé «assez faible» par un conseiller général radical, mais la discussion ne s'est pas prolongée. I

EN BREF

FRIBOURG

Délit de fuite

Jeudi, à 13 h 45, un conducteur circulant à la route de la Heitera au volant d'un monospace bleu foncé a heurté une voiture de livraison qui, sous l'effet du choc, a été projetée contre une troisième. Le fautif a quitté les lieux sans se soucier des dégâts, informe la police cantonale. Cet automobiliste ainsi que les témoins éventuels sont priés de téléphoner au CIG à Granges-Paccot, 026 305 68 10.

VILLARS-SUR-GLÂNE

Un motard blessé

Un motocycliste a été blessé au cours d'une collision survenue à Villars-sur-Glâne, vendredi à 8 h 25. Selon la police cantonale, un automobiliste circulant vers la route des Biches est entré en collision avec la moto au cédez-le-passage de la route de Chandolan. Le motard a été acheminé à l'HFR Hôpital cantonal.

CHÉNENS

Cambrioleuses de 12 et 13 ans interceptées

La police était avisée d'un cambriolage dans une villa à Chénens, mercredi à 10 h 25. Le bouclage du quartier a permis d'interpellier deux mineures de 12 et 13 ans, Tsiganes domiciliées en France, précise la police dans son communiqué. Après avoir avoué ce cambriolage, les ados ont été relaxées.

LOGEMENTS AÎNÉS

Le PCS attend avec impatience la réponse à son postulat

Le Parti chrétien-social cantonal réagit après avoir pris connaissance des attentes de la Fédération fribourgeoise des retraités en matière de logements sécurisés. Cette dernière souhaite plus de soutien des collectivités pour encourager la construction de tels logements destinés aux aînés («LL» de lundi). Dans un communiqué, le PCS rappelle qu'il a déposé une motion populaire en octobre 2007 pour favoriser des appartements adaptés au troisième âge. Munie de 1305 signataires, cette motion populaire n'a toujours pas fait l'objet d'une détermination du Conseil d'Etat, déplore le PCS. Le délai usuel de réponse (cinq mois à compter du dépôt) étant largement dépassé, le PCS attend «avec impatience» que cet objet soit inscrit à l'ordre du jour du Grand Conseil. CAG

LAC DE LA GRUYÈRE

S'initier au kayak

Kayak Aventure, basé au Mouret, propose des initiations gratuites au kayak sur le lac de la Gruyère. Les personnes intéressées par ce sport et par le fait de découvrir le lac d'une manière différente peuvent se rendre au port de La Roche les mardis suivants à 18 h: les 2, 9, 16 et 23 juin. AL

Plus d'infos au 079 742 62 51 ou au 079 772 37 21 ou sur www.kayakaventure.ch

BULLE

Un siècle de Croix-Rouge exposé au Musée gruérien

PATRICK PUGIN

Dans le cadre du centenaire de la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF), le Musée gruérien accueille, jusqu'au 16 août, l'exposition «Un siècle d'action humanitaire». Une synthèse partielle, en une dizaine de panneaux, du livre du même nom signé par le journaliste et historien Thierry Jacolet, et illustré par le photographe Bruno Maillard («LL» du 7 mars). Une occasion aussi pour l'institution bulloise de présenter quelques documents de ses collections: estampes, dessins, cartes postales d'époque, médailles commémoratives... Sans oublier les nombreuses images tirées de ses fonds photographiques.

Aide aux soldats et à leurs familles, activités sociales, soins à domicile, accueil des réfugiés... «Ce qui frappe, c'est la complexité et la diversité des actions menées depuis un siècle par la CRF», a relevé hier devant la presse Philippe Bender, historien de la Croix-Rouge suisse. «Il fallait répondre à un certain nombre de besoins dans ce canton, ce que s'est efforcée de fai-

re la Croix-Rouge.» Jusqu'au moment de s'effacer devant la volonté des collectivités publiques de reprendre les choses en mains.

La présentation de cette exposition en Gruyère ne doit rien au hasard, a pour sa part souligné Charles Dewarrat, directeur de la CRF: «Il s'agissait pour nous de rappeler l'importance de cette section et de lui rendre hommage.» Et de noter que, sur 18 000 cotisants, 5 000 sont gruériens.

Les visiteurs du musée bullois pourront par ailleurs découvrir, pour la première fois, la série de 20 dessins que Georges Wolinski a réalisé pour la CRF. Avec humour et mordant, le dessinateur résume l'histoire d'Henry Dunant sur le champ de bataille de Solferino et les principes qui régissent la Croix-Rouge. «Présenter ces dessins il y a trente ans n'aurait pas été possible», a constaté Philippe Bender. «Cela montre que, comme la société fribourgeoise, la CRF est devenue plus souple.» I

Bulle, Musée gruérien, du 23 mai au 16 août. Détails: www.musee-gruerien.ch.

CRITIQUE

Un mime vraiment silencieux

RENCONTRES THÉÂTRALES • *Les Tréteaux de Chalamala et la Compagnie Illuminée ont occupé l'Hôtel-de-Ville de Bulle jeudi soir.*

AURÉLIE LEBREAU

De la pièce de théâtre où les ficelles sont grosses comme des lianes au spectacle de mime où l'intrigue est aussi vague qu'obscur, il y a un océan. Un océan qui a été franchi jeudi soir à l'Hôtel-de-Ville de Bulle lors des XIII^{es} Rencontres théâtrales.

Cette soirée a donc débuté avec «Deux gros lots», une pièce d'Yves Pénaud, mise en scène par Nicolas Gremaud pour le compte de la troupe amateur Les Tréteaux de Chalamala. L'histoire proposée était cousue de fil blanc. Un couple de petits fonctionnaires d'un pays que l'on situera plutôt à l'est de l'Europe gagne simultanément aux loteries municipale et nationale. C'est donc le bonheur dans l'appartement, lieu unique de l'intrigue. Mais, évidemment, pour empêcher le magot, mieux vaut avoir les billets. Et forcément, ils ont disparu... Bibliothèques vidées, armoires d'habits jetées au sol, les protagonistes ne ménagent pas leurs efforts pour retrouver les précieux bouts de papiers. Dans une lourde agitation – où le petit fonctionnaire tête en l'air n'hésitera pas à briser sur scène quelques assiettes – un personnage, celui

du commissaire campé par Cédric Castella, sort du (gros) lot. Sa forte présence ancre l'ensemble de la pièce. Son costume à carreaux dépareillés ainsi que son savoureux accent offrent une belle consistance à l'ensemble. A tel point qu'on aurait aimé le voir plus.

Quant à la seconde pièce de la soirée, il s'agissait d'une création de et avec Rébecca Spinetti et Alexandre Plojoux, mêlant danse et mime. Et si le développement de «Deux gros lots» était prévisible, on peut dire que rien ne l'était dans «La constellation d'un fou». Difficile donc de raconter l'histoire de ce spectacle, pour autant qu'il y en ait une.

Un mime tape sur une machine à écrire, se contorsionne sur sa chaise, sur sa table. Puis une femme ailée apparaît et virevolte sur scène. S'ensuivent de nombreuses roulades au sol, qui démontrent l'aisance physique des protagonistes mais qui ne renseignent pas forcément sur le fond de l'intrigue. Une chose est sûre, l'art du mime a été respecté: le mime est vraiment resté silencieux, hormis un petit rot après avoir mangé une fleur imaginaire. I